

Session Plénière du 19 Octobre 2023

Rapport N°23.04.03 Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 (Projet de RER Métropolitain)

Intervention de MARINE BARDET

Monsieur le Président, Chers collègues,

Le Président de la République a annoncé en novembre dernier, vouloir développer un équivalent du RER francilien dans dix métropoles françaises, sans donner plus de détails ni sur le financement ni sur les conditions d'organisation. Un an après, 13 projets sont retenus par l'Etat qui s'engage à reverser 700 millions d'euros pour les soutenir.

Monsieur le Président, avec Frédéric AUGIS, Président de la Métropole de Tours et également conseiller régional, vous avez annoncé que cette dernière se portait candidate pour ce projet en évoquant le nécessaire désenclavement du territoire. Nous sommes, nous au Rassemblement national, favorables à tout projet qui permettrait de lier une métropole à ses territoires ruraux. Toutefois, il nous apparaît que ce projet ne réponde pas suffisamment à ces enjeux.

Selon la presse locale, le projet partirait de l'étoile ferroviaire existante autour d'un réseau à huit branches qui relierait Tours à Château-Renault, Langeais, Chinon, Loches ou encore Amboise. Mais pouvons-nous être certains que des communes comme Sainte-Maure-de-Touraine, Saint-Antoine du Rocher ou Villeperdue qui comptent une gare ferroviaire locale, bénéficieront concrètement des fonds qui seront alloués pour ce projet et permettront d'améliorer le service à destination des usagers actuels ou futurs ? Nous ne saurions nous contenter d'une simple carte qui en affichent leur nom.

Nous déplorons ce « tout métropole » qui ne correspond pas à la réalité de notre territoire, et n'a de sens que pour flatter les égos politiques. A l'exemple du conflit entre Agglopolys et la Région quant à la convention de financement relative au transport de voyageurs qui les lient. Cela ne laisse présager rien de bon quant à l'organisation d'un RER métropolitain à l'échelon régional.

Dans l'attente de plus d'éléments, nous ne refuserons pas les financements de l'Etat tout en nous défendant d'investir dans des infrastructures qui relèveraient du seul intérêt métropolitain. Nous appelons à moins d'emballage et plus d'efficacité et de pragmatisme pour nos territoires ruraux.

N'oublions pas que 83,5% des habitants, selon les données de l'INSEE de 2017 publiées en 2021, utilisent leur automobile pour se rendre sur leur lieu de travail souvent parce que l'offre de transport en commun est défaillante ou inadaptée. Les différents modes de transport doivent se compléter, pas s'opposer. Pragmatiques, nous considérons qu'il faut utiliser les éventuels fonds du projet de RER, pour dynamiser et sécuriser le réseau routier sur lequel circulent les cars REMI, faut-il encore le rappeler.

Je vous remercie.